

## Veille juridique et fiscale du 12 avril 2023

### 1/ Appel à candidatures Comité Juridique

#### 2/ Actualités nationales

- Présentation des propositions suite à la consultation sur le PJJ industrie verte

### 1/ Appel à candidatures pour une place de membre - société de gestion - Comité Juridique

L'une des sociétés de gestion membres du comité juridique nous ayant fait part de son souhait de céder sa place, nous lançons un appel à candidature à destination exclusive des sociétés de gestion adhérentes. En effet afin de respecter la parité entre société de gestion (10 membres) et société de conseil seule une société de gestion peut remplacer le membre sortant.

Vous pouvez nous adresser votre candidature accompagnée du nom du représentant permanent de votre structure à l'adresse suivante jusqu'au 26 avril inclus : [relationsinstitutionnelles@franceinvest.eu](mailto:relationsinstitutionnelles@franceinvest.eu)

Un comité de sélection désignera le nouveau membre du comité juridique dont le mandat sera de 2 ans.

#### 2/ Actualités nationales

### Présentation des propositions suite à la consultation sur le PJJ industrie verte

Suite aux différents groupes de travail sur la construction du future PJJ industrie verte, les premières propositions sur le volet financement sont les suivantes :

- **Créer un label « Industrie verte »**
  - Couvre un champ large d'actifs : capital-investissement, actions, obligations.
  - Le GT Label transition de France Invest travaille à ajuster nos propositions à celle de Bercy. France Invest est en contact avec la CPME et le METI, à l'origine de la proposition retenue par le ministère de l'Economie, afin de coordonner ce label avec les particularités de nos secteurs d'activité.
  - Propositions à venir sur l'adaptation du label aux fonds de fonds et fonds infra.

- **Transformer le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) en un « Livret Vert »**
  - Le Livret vert serait composé de 2 compartiments : le 1er correspond au LDDS actuel et pour chaque euro versé sur ce 1er compartiment un versement devra obligatoirement être fait sur le 2nd compartiment qui serait un produit d'épargne distribué par les réseaux bancaires. Sur ce compartiment nous portons une proposition pour l'inclusion systématique de PE.
- **Créer un « Livret Climat » pour les mineurs**
  - Ce nouveau produit dont les fonds seraient bloqués jusqu'à la majorité de son détenteur, aurait des encours limités à 12.000 euros et bénéficierait d'un traitement fiscal et social favorable.
- **Accroître le financement des entreprises non-cotées engagées dans la transition grâce à l'épargne retraite et l'assurance vie**
  - Intégration des titres d'entreprises non cotées « vertes » dans les grilles de gestion pilotée par horizon du plan d'épargne retraite
  - Proposition de rendre obligatoire un investissement minimum en non coté. Le pourcentage minimum sera fonction du profil et de l'âge de l'épargnant par rapport à l'âge de la retraite.
  - Sur l'assurance vie : obligation de présenter une gestion pilotée intégrant un minimum d'actifs non cotés incluant des entreprises engagées dans une démarche de transition énergétique et écologique

Sur les 29 propositions présentées par les binômes des chantiers du projet d'industrie verte, huit figurent dans la consultation publique ouverte par Bercy jusqu'au 24 avril. « Vous pouvez les commenter, les déchiqeter, si elles ne vous plaisent pas, et en proposer d'autres, si vous en avez de meilleures », a indiqué le ministre Bruno Le Maire.

Le projet de loi devrait être resserré à 15 articles maximum et être présenté d'ici la fin de la session parlementaire au 30 juin.

**PLUS D'INFORMATION**